

Réf: Dossier N° : 48602

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE VINCENT TRANSPORT » en abrégé «CVT »

**Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS CITE SIR, 10 BP 441
ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE VINCENT TRANSPORT » en abrégé «CVT ».

Objet: transport de personnes et de biens, Location de véhicules et d'engins motorisés, Hôtellerie, Commerce général, Agriculture, Génie civil-Bâtiments et Travaux Publics (BTP), Gardiennage, Prestation de services, Divers

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cent Mille (100.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS CITE SIR, 10 BP 441
ABIDJAN 10**

GERANT: Monsieur SOUAGA LOUKOU VINCENT DE PAUL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10504 du 18/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9780 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

